



Votre détermination et votre persévérance ont payé

Avec l'appui de vos trois syndicats, vos demandes ont été satisfaites.

L'administration a ainsi validé lors de notre rencontre du 5 juillet 2023 :

1) Pour les déchetteries mobiles :

➤ La commande de clés par le service pour accéder aux sanitaires des deux sites dont les mairies refusaient la délivrance de clés à l'intention des agent.es de l'EMS (la clé devait être récupérée auprès de la mairie et y être restituée en fin de vacation)

➤ Le recrutement de vacataires pour la saison haute pour accompagner l'agent.e chargé.e de la déchetterie mobile.

Une évaluation en fin de saison sera réalisée. S'il s'avérait que le dispositif devait être prolongé, il le sera. Si l'expérimentation démontre en outre que cette aide supplémentaire est d'une utilité qu'il faut pérenniser, la Directrice Générale des Services a d'ores et déjà pris l'engagement de budgétiser alors une création de poste supplémentaire.

2) Pour les déchetteries fixes

➤ La mise à disposition de nouveaux équipements : souffleurs, fontaines à eaux...

3) Pour l'ensemble des agent.es

➤ L'attribution d'une prime panier d'une valeur de 30€ brut par mois avec effet rétroactif au mois de janvier 2023

Au vu de ces éléments positifs en faveur des conditions de travail du personnel, l'intersyndicale **FO-SUD-UNSA** a décidé de lever le préavis de grève qu'elle avait déposé en date du 9 décembre 2022.